



CANNABIS ET CANCER

LE CHANVRE SOUS



Chez les plus jeunes, la consommation de cannabis évolue vers un usage plus régulier. D'où l'importance d'explorer davantage les liens encore méconnus entre cannabis et cancer.

En matière de consommation de cannabis chez l'adolescent et le jeune adulte, le débat a longtemps porté sur les effets désocialisants voire psychopathologiques d'un usage excessif. Mais qu'en est-il des conséquences sur la santé ? Depuis plusieurs années, des chercheurs se penchent sur les liens entre cannabis et atteintes cérébro-vasculaires et cardiovasculaires mais aussi sur les liens entre cannabis et cancer.

Une consommation devenue régulière

Cette préoccupation est loin d'être marginale au regard de l'évolution

des modes de consommation de cette plante prisée pour ses effets psychotropes. En effet, au cours des années 2000, la consommation des jeunes adultes semble avoir évolué vers un usage régulier, après une phase d'expérimentation. Ainsi, l'Institut national de veille sanitaire (InVS) a évalué la proportion des 18-25 ans fumant un joint au moins dix fois par mois à 8,7 % en 2005, soit 1,5 point de plus qu'en 2000. A elle seule, cette tendance invite à se poser davantage de questions sur les liens entre cannabis et cancer. En effet, les observations réalisées chez les fumeurs de tabac ont montré l'impact majeur de la durée



LORS DE LA CONSOMMATION DE CANNABIS, QUATRE SUBSTANCES CANCÉROGÈNES SE DÉGAGENT : BENZOPYRÈNE, CADMIUM, DIOXINES ET NITROSAMINES.

SURVEILLANCE

►► d'exposition. « *Ce qui compte le plus dans le fait de fumer, c'est le nombre d'années pendant lesquelles on fume. En effet, en matière de tabagisme, les chercheurs ont observé que le risque de développer un cancer du poumon est multiplié par deux si on double le nombre de cigarettes quotidiennes, mais surtout que ce risque est multiplié par 20 si on double la durée d'exposition* », pointe le Dr Annie Sasco, directrice de l'équipe d'épidémiologie pour la prévention du cancer à l'Inserm. Et il semblerait que les effets du chanvre indien sur la santé soient comparables à ceux de la cigarette. Le Dr Annie Sasco a déjà mené trois études au cours des dix dernières années sur les liens entre cannabis et cancer du poumon en Algérie, au Maroc et en Tunisie, trois pays où cette plante est fumée en quantité importante. Des données sur plus de 1 200 personnes malades ou saines ont été rassemblées. « *Ces études pointent un risque accru de cancer du poumon, certes moins important que pour le tabac, indique-t-elle. Cependant, il faut tenir compte du mode de consom-*

“ Il a fallu entre trente et cinquante ans pour observer des séries de cancer chez des populations de fumeurs. ”

mation des personnes. Elles fumaient du cannabis de manière traditionnelle, c'est-à-dire dans des pipes à petit fourneau et consommaient donc des quantités bien moins importantes que les fumeurs réguliers dans nos pays. » Pour approfondir ses connaissances, cette scientifique souhaiterait maintenant observer le rôle du cannabis tel qu'il a été consommé ces vingt dernières années chez les personnes vivant en France ayant développé un cancer ORL ou un cancer du poumon avant l'âge de 45 ans.

Le THC, cancérigène ?

Le delta-9-tétrahydrocannabinol (THC), la substance psychoactive contenue dans les plans de cannabis, est-elle cancérigène ? Sa responsabilité a été écartée à la suite de tests

en laboratoire et chez l'animal. « *Mais le phénomène est le même pour la nicotine, l'alcaloïde du tabac* », avertit le Pr Albert Hirsch, vice-président de la Ligue nationale contre le cancer. En revanche, il cite les quatre substances cancérigènes qui se dégagent lors de la consommation de cannabis, les mêmes que celles qu'absorbe le fumeur : benzopyrène, cadmium, dioxines et nitrosamines. « *Dès lors qu'il y a une combustion d'une substance végétale et que la fumée est inhalée profondément, il y a dégagement de substances cancérigènes qui contaminent par voie aérienne les cellules alvéolaires du poumon profond* », martèle le vice-président de la Ligue. Certes, pour l'instant, la fumée de cannabis n'a pas été analysée avec le même souci du détail que celle du tabac, où pas moins de 4 000 substances ont été répertoriées ! De même, des zones floues demeurent. Ainsi, après avoir mis en évidence un lien entre cannabis et cancer, une équipe nord-américaine n'a plus observé ce lien dans une seconde étude. Une curiosité qu'Annie Sasco explique peut-être par un mode de consommation différent Outre-Atlantique : « *En Amérique du Nord, le cannabis est surtout consommé sous forme d'herbe, en Europe davantage sous forme de résine.* » Cette résine, également appelée hachisch, peut être fabriquée au mieux avec de la bouse de vache séchée, au pire avec de l'huile de vidange et contenir des traces de métaux lourds. Par ailleurs, le mélange cannabis-tabac demeure fréquent, et aucune étude n'a été réalisée sur



UN USAGE THÉRAPEUTIQUE

Qu'en est-il des usages thérapeutiques du cannabis ? Le Canada, certains Etats américains, la Grande-Bretagne, la Suisse, la Belgique, les Pays-Bas et l'Allemagne ont autorisé l'usage du chanvre indien sous forme médicamenteuse, notamment en spray, en complément de traitements médicaux classiques. En effet, ces pays ont reconnu ses propriétés

antidouleur, de stimulation de l'appétit et antinauséuses utiles notamment pour les personnes suivant une chimiothérapie. Mais, comme l'indique le ministère français de l'Intérieur sur son site Internet : « *On ne peut pas, parce que produit est prescrit à certains malades graves, en déduire qu'il n'est pas nocif pour les personnes en bonne santé.* »



ON NE DISPOSE PAS
AUJOURD'HUI DU RECU
NÉCESSAIRE POUR JUGER DE
LA DANGÉROSITÉ DU CANNABIS,
CONTRAIREMENT AU TABAC.

8,7%

des jeunes de 18 à 25 ans
fument un joint au moins
dix fois par mois selon
une étude de l'InVS
en 2005.

la consommation de chanvre indien sous des formes moins répandues, en tisanes ou en gâteaux. Enfin, il est difficile pour les chercheurs de collecter des informations fiables sur l'usage d'une substance illégale dont la consommation serait fréquemment associée à des comportements à risque pour de nombreuses pathologies. Du coup, aujourd'hui, on ne dispose

pas encore du recul nécessaire pour juger de la dangerosité du cannabis, contrairement au tabac.

« Pour le tabac, il a fallu entre trente et cinquante ans pour observer des séries de cancer chez des populations de fumeurs », souligne le Pr Albert Hirsch. Mais attendre la certitude scientifique absolue pourrait être synonyme de drames, comme

dans le cas de l'amiante, selon les deux spécialistes. C'est pourquoi Annie Sasco estime que l'on peut agir sur la base du principe de précaution « car la médecine a un rôle de prévention », et Albert Hirsch se prononce pour le maintien du caractère illicite du cannabis, d'autant plus que « le caractère incitatif dû au phénomène de transgression de la loi n'est pas bien connu ». ■

PHILIPPE BOHLINGER